

**Compte de résultat 2021-2022**

Exercice du 28/08/2021 au 26/08/2022

Regroupement	Rubriques	Recettes	Dépenses	Solde	2018-19	
<b>Aide aux joueurs</b>	Subventions CDF	0	3555	-3555	-2286	
	Subventions CDF Classique	0	150	-150	-240	
	Subventions CDM	0	1800	-1800	-2390	
<b>Aide aux clubs</b>	Subventions clubs	0	492	-492		
	Totaux	<b>0</b>	<b>5997</b>	<b>-5997</b>	<b>-4916</b>	
<b>Compétitions</b>	Blitz	299,4	178	121,4	147	
	Championnat régional	292,48	55	237,48	444,38	
	Fest. Carcassonne	1540	1028,95	511,05	0	
	Interclubs	602	2085	-1483	-1061,5	
	Interclubs classique	90	202,5	-112,5	-202,5	
	Masters classique	0	62	-62	-124	
	Phase 1	382	320	62	133	
	Phase 2	829	484	345	435,5	
	Phase 3	458	272	186	206,5	
	Semi-Rapide	471	352	119	290,5	
	Simultané mondial	613	500	113	262	
	Simultanés permanents	2813,25	2453,5	359,75	829,25	
	Verdiam	495	396	99	201	
	Vermeils	655	524	131	148	
	Totaux	<b>9540,13</b>	<b>8912,95</b>	<b>627,18</b>	<b>1709,13</b>	
	<b>FFSc - Licences</b>	CA FFSc	130,57	261,14	-130,57	35,86
		Licences	11578	11068	510	3909,75
Subvention FFSc		0	0	0	252	
Totaux		<b>11708,57</b>	<b>11329,14</b>	<b>379,43</b>	<b>4197,61</b>	
<b>Fonctionnement</b>	AG comité	120	503	-383	-1327	
	Equipement	0	160,49	-160,49	0	
	Banque	65,89	83,2	-17,31	-66,4	
	Frais postaux	0	57,93	-57,93	-67,64	
	Frais divers	76	76	0	-117,5	
	Papeterie	641,4	654	-12,6	172,6	
	Totaux	<b>903,29</b>	<b>1534,62</b>	<b>-631,33</b>	<b>-1405,94</b>	
<b>Scolaires</b>	CDF Scolaires	100	822,2	-722,2	-390	
	Frais pour scolaires	0	888,52	-888,52	-964,93	
	Kit Scolaires	0	0	0	0	
	TH 2 Scolaires	970	0	970	1600	
	Totaux	<b>1070</b>	<b>1710,72</b>	<b>-640,72</b>	<b>245,07</b>	
<b>Virements internes</b>	Virement interne	4245,42	4245,42	0	106,25	
	Totaux	<b>4245,42</b>	<b>4245,42</b>	<b>0</b>	<b>106,25</b>	
<b>Totaux</b>		<b>27467,41</b>	<b>33729,85</b>	<b>-6262,44</b>	<b>-63,88</b>	

## Commentaires sur le compte de résultats 2021-2022

L'exercice 2019-2020 avait été très positif (**+3200 €**), principalement du fait de la non organisation des CDF et CDM et du non versement des subventions correspondantes et l'AG 2020 avait décidé de renoncer à la « part comité » sur la licence fédérale, qui coûtait donc 30 € au lieu de 40 €. Cela a occasionné un manque à gagner d'environ 3500 €. Malgré cela, l'exercice 2021-2021 n'avait été que peu déficitaire (**-1384 €**), et il a été décidé à l'AG 2021 de reconduire cette mesure une deuxième année.

De ce fait, le compte de résultat 2021-2022 avait été prévu en déficit de 3 000 €, ce qui ne posait pas de problèmes vu les réserves (trop) importantes accumulées par le comité (env. 16 000 €).

Le déficit effectif (**-6262.44 €**) est le double que prévu du fait de la conjonction de la baisse importante de la fréquentation des compétitions et donc des redevances, malgré un retour à la normale du point de vue sanitaire et d'un niveau de subventions, aux clubs et aux joueurs, qui n'a jamais été aussi élevé. Voir la comparaison avec 2018-2019, dernière année « normale ».

Le comité a remboursé comme les années précédentes les inscriptions des joueurs aux championnats de France individuel, Vermeil et Promotion, ce qui représente plus de 70 personnes et 80 tournois (certains cumulant Individuel et Vermeil ou Promotion), soit +50 % par rapport à 2019. En Interclubs également, le comité s'est distingué avec 8 équipes qualifiées en duplicate (1690 € de subvention) et une en classique (180 €). Il y a eu deux championnats du monde : Aix-les-Bains (60 € / j.) et Louvain-la-Neuve (120 € / j.), la subvention de base est augmentée de 50% en cas de participation au CDM duplicate ET classique. L'aide aux clubs comprend également une subvention de 100 € pour l'organisation d'un TH3 et 50 € pour un TH2. Le comité prend en charge aussi 5 ans d'adhésion à la FFSc (46 € / an) pour les nouveaux clubs (Argeliers et Montarnaud).

La **participation à toutes les compétitions est en baisse, parfois jusqu'à 50 %** (voir le tableau récapitulatif), ce qui représente un manque à gagner de 1700 € par rapport à 2019 en redevances. En particulier, la baisse de 40 % pour les tournois en faveur des scolaires, ne permet plus de couvrir les frais engagés dans ce secteur (**-640 €**). Le comité a notamment pris en charge entièrement le transport et le séjour des jeunes et de leur accompagnateur au CDF scolaire. Il prend en charge entièrement également le Concours des Ecoles et subventionne les finalistes. Cette baisse de fréquentation des TH en faveur des scolaires est d'autant plus regrettable que ce ne sont pas les bénéficiaires de ces aides qui organisent ces tournois !

Le léger solde négatif concernant la papeterie est dû au stock de « bulletins d'avertissement ». Les frais d'organisation de l'AG 2021 (**-383 €**) sont pris en compte cette année mais ils seront nuls l'année prochaine. La « subvention FFSc » aux comités n'a toujours pas été réinstaurée cette année. Les frais bancaires sont constitués par les frais de tenue de compte (3.2 €/mois), et les frais de virements. Le solde « Banque » n'est que légèrement négatif du fait des 65.89 € d'intérêts du compte sur livret. À noter qu'il y a très peu de « frais de fonctionnement », par ailleurs encore en baisse.

Le solde bancaire au 14 août est de **797.52 €**. Il faut y ajouter une caisse de **22.06 €** et un compte sur livret contenant **9 000 €**. Le retour à la licence à 40 €, l'absence de frais d'AG et un seul championnat du monde permettront d'éviter env. 5000 € du déficit de cette année. Toutefois, si le nombre de qualifiés aux CDF et aux Interclubs est du même niveau et comme rien ne permet d'espérer le retour de la participation au niveau d'avant la pandémie, un nouveau déficit de l'ordre de 1500 € serait à prévoir.

Les réserves encore importantes permettront de l'absorber l'année prochaine mais la situation n'est pas viable à moyen terme, d'autant plus en cas de baisse probable du nombre de licenciés.

Il faut donc envisager une baisse des subventions, surtout individuelles, voire leur suppression totale avec en échange le maintien de la licence à 30 € pour l'ensemble des licenciés, ce qui serait plus équitable et permettrait d'économiser 2000 €. D'autre part, pour le Scrabble scolaire, il n'est plus possible de maintenir cette disproportion entre les clubs organisateurs et les clubs receveurs... et il serait juste que chacun reçoive en fonction de ses contributions.